

les restes inanimés du jeune Hermann Sheppard, enlevé à leur sollicitude et à leur affection par la faux inexorable de la mort.

Etendu depuis un mois sur son lit de douleur, supportant avec une parfaite résignation les angoisses et les souffrances d'une cruelle maladie, tous, nous avions espéré qu'il nous serait revenu bientôt, plein de santé, avec la vigueur et la force qui sont l'apanage de la jeunesse. Dieu en a décidé autrement. Que son saint Nom soit béni !

Parents désolés, qui versez des larmes brûlantes sur cette tombe sitôt ouverte, sur la destinée de cette fleur à peine éclosée et déjà flétrie, sur ce fils bien-aimé que votre tendresse a disputé à la mort, ah ! élever vos regards vers le ciel, car la religion seule possède un baume qui guérit les blessures les plus profondes et cicatrise les plaies les plus cuisantes. Toute consolation humaine est impuissante, nous le savons, à adoucir votre incommensurable douleur, daignez pourtant agréer l'expression de nos condoléances.

Et vous, qui étiez ses confrères de classe et ses amis de collège, ce n'est pas à de stériles regrets qu'il faut vous borner, vous avez à remplir à l'égard de celui qui n'est plus, le devoir de la prière, qui est le plus impérieux et le plus doux de la charité chrétienne. Ce devoir de la prière, vous l'avez déjà accompli en partie, lorsque, pendant la maladie de votre confrère, vous vous êtes approchés de la Table Sainte, lorsque après sa mort, vous avez déposé une couronne sur sa tombe et lorsque, aujourd'hui même, vous avez fait chanter au collège un service solennel pour le repos de son âme. Mais ce n'est pas tout,

il faut que le cher défunt vive toujours dans vos pieux souvenirs ; bien souvent, nous l'espérons, son nom se mêlera à vos supplications, soit sur le tertre funéraire qui recouvre sa cendre, soit dans ce beau sanctuaire du Sacré-Cœur où votre ami s'agenouilla tant de fois parmi vous.

Requiescat in pace

J. P.

Joliette, 30 mai 1886.

LA SÉANCE DU 21 JUIN 1886.

Nous n'avons que très peu d'espace et les typographes réclament impatiemment de la copie, toutefois nous sommes heureux de trouver ce petit coin libre dans nos colonnes pour dire un mot du dernier spectacle dramatique que vous nous avez donné.

Une séance dramatique, c'est un divertissement pour vous, pour nous, c'est plus ; nous y voyons le résultat de fréquentes leçons jetées partout, dans la classe et les entretiens familiaux de la récréation.

Depuis quelques années nous avons remarqué chez vous certaines tendances — tendances bien timides — vers la bonne diction française. Cette fois il nous a semblé que les efforts s'étaient accentués davantage. L'articulation était généralement meilleure : nous n'avons pas perdu un seul mot de quelques personnages dont les rôles étaient pourtant très longs. Vous avez été récompensés par l'attention de l'auditoire. Quoique la salle fût littéralement bondée et que le drame *Rêve et Réveil* ne soit pas précisément une pièce qui puisse intéresser ce qu'on appelle la foule, le silence le plus complet a régné et les spectateurs ont plusieurs fois manifesté leur satisfaction par de chaleureux applaudissements.

Parler de manière à être pleinement entendu et compris des auditeurs les plus éloignés, voilà le premier devoir de celui qui s'adresse à un public. Articulez donc toujours bien ; dites donc *pé-né-trant, ca-rés-sant, je veux*. Donnez donc des sons pleins.

La prononciation répondait-elle à l'articulation ? (1) Ici encore nous signalons avec

(1) La différence que nous mettons ici entre les mots articulation et prononciation est-elle parfaitement conforme au dictionnaire ? Nous n'avons pas le temps de constater le fait ; nous espérons cependant être compris.